

### Correction AP1 : Réussir l'EC1 et l'EC2

#### Question a : Vous présenterez deux arguments justifiant le protectionnisme.

Définition « protectionnisme » / 0,5 (mesures prises par un gouvernement pour protéger son territoire national de la concurrence des firmes étrangères)

Affirmation / tâche / 0,5

Explicitation\* / 1

Illustration / 1

\* deux parmi les suivants : protéger les industries et l'emploi national, protéger les industries stratégiques, protéger les consommateurs (normes), promouvoir une industrie naissante (protectionnisme dit éducateur Friedrich LIST)



Attention la question ne porte ni sur les outils du protectionnisme (BT et BNT) ni sur les risques.

#### Question b : Comment une entreprise peut-elle améliorer sa compétitivité hors-prix ?

Définition « compétitivité » / 0,5 (capacité d'une entreprise ou d'un pays à gagner des parts de marché)

Affirmation / tâche / 0,5

Explicitation\* / 1

Illustration / 1

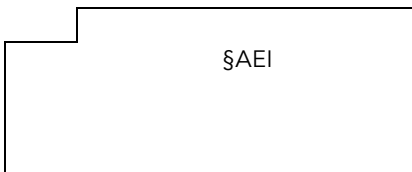
\*Qualité / fiabilité, innovation, image de marque, service après vente (toute différenciation du produit en dehors du faible prix)



La question ne portait pas sur les stratégies de localisation des FMN, la compétitivité hors-prix (CHP) est un aspect qui ne se joue pas qu'à l'échelle planétaire (avec délocalisation) mais aussi au niveau d'un territoire national.



Ne pas confondre pour une firme : vendre à l'étranger, son marché est mondial, ET produire à l'étranger (DIPP). Le plus souvent les entreprises connaissent ce double mouvement (vendre à l'étranger et produire ou faire produire à l'étranger mais les 2 sont distincts, une entreprise peut très bien produire intégralement sur son territoire national et vendre ses produits dans le monde entier, a contrario, une entreprise pourrait (en théorie) produire et faire produire à l'étranger mais ne vendre ses produits que sur son territoire national.



Un paragraphe AEI ne comporte qu'une seule affirmation (mais il peut y avoir plus d'une explicitation et plus d'un exemple si nécessaire).

Un §AEI commence toujours par un alinéa, pas de retour à la ligne à l'intérieur d'un §AEI (un seul bloc visuel).

Quand vous vous sentirez prêts, vous pourrez faire des § IAE ou IEA, ou AIE etc avec toujours UNE SEULE Affirmation qui répond explicitement à la question.

#### EC2 : Vous présenterez le document, puis vous décrirez la répartition du solde commercial allemand en 2013.

Présentation 2013 Le document est un graphique en barre intitulé « Répartition du solde commercial allemand en 2013 ». Il représente les produits déficitaires (importations supérieures aux exportations) ou excédentaires (exportations supérieures aux importations) du commerce extérieur allemand. Les données proviennent de l'Office allemand de la statistique et le graphique a été publié en 2014 sur le blog « Les crises » d'Olivier Barruyer. Les données sont exprimées en milliards d'€.

Idée générale En 2013, l'Allemagne avait un excédent commercial avec un solde positif s'élevant à 198 milliards d'€.

Idée n°2 11 produits étaient en excédent, c'est-à-dire que pour ces derniers l'Allemagne était exportatrice nette. Il s'agit d'abord de 3 produits emblématiques de l'économie allemande : les véhicules avec un excédent de 122 milliards d'€, soit le plus élevé du commerce extérieur allemand. À elles seules, les exportations de véhicule représentaient plus de la moitié de l'excédent total. Suivent ensuite les machines, avec un excédent de 96 milliards d'€ puis en 3<sup>ème</sup> position les produits chimiques et les matériels électriques, avec respectivement un excédent de 34 et 24 milliards d'€. Les produits pharmaceutiques, plastiques et métalliques viennent ensuite avec un excédent compris entre 20 et 15 milliards d'€. En outre, l'Allemagne avait un léger excédent pour les exportations d'alimentation humaine, les papiers / cartons / bois et enfin les produits du tabac et l'énergie (hors pétrole, gaz et charbon) pour 2 milliards € chacun.

Idée n°3 Enfin, l'Allemagne est déficitaire c'est-à-dire importatrice nette, en premier lieu pour les hydrocarbures, à hauteur de 87 milliards d'€, puis en second lieu pour les produits agricoles à hauteur de 18 milliards d'€ (soit l'équivalent de l'excédent sur les produits plastiques), et les vêtements pour 17 milliards d'€.